

EXPOSER

Présentation de la galerie

La galerie offre un espace culturel dédié à la création contemporaine pour les artistes professionnels.

Trois expositions par an sont présentées au public.

La galerie se veut également un lieu d'accueil pour l'école d'arts plastiques et les associations culturelles.

Missions

La galerie a pour mission de développer une action de diffusion de la création contemporaine dans le domaine des arts visuels : peinture, sculpture, photographie, art numérique, street art...

Objectifs

Son objectif principal est de favoriser la découverte et l'accès aux arts visuels, dans leur diversité par la confrontation avec des œuvres et des idées novatrices.

La galerie se veut un lieu de découverte et d'expérience pour le plus grand nombre - habitants, associations, maison de retraite, écoles, collège, école d'arts plastiques - .

Dossier de candidature

Les artistes peuvent se porter candidat de manière individuelle ou collective. Pour pouvoir faire acte de candidature, ils devront déposer un dossier contenant :

- Une présentation du projet
- Un C.V. ou dossier sur le parcours artistique du ou des candidats.
- Une sélection d'environ 10 reproductions des œuvres qui seront présentées. Préciser en légende pour chacune : le nom de l'artiste, le titre de l'œuvre, la technique employée et le format. Eventuellement un lien vers le site de l'artiste
- Des propositions d'actions de médiation.

Les actions de médiation peuvent être à destination de différents types de publics (école d'arts plastiques, scolaires, maison de retraite, associations...). La forme de ces actions (visite commentée, atelier, accueil, échanges...) sera à définir entre les deux parties.

Envoi des dossiers

Les dossiers doivent être envoyés par mail à c.soulie@saintjeandevedas.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : Mairie de saint jean de védas, à l'attention de Mme Soulié, 4 rue de la mairie 34430 Saint Jean de Védas

Les dossiers de projets d'exposition pour la saison 2022-2023 doivent être envoyés avant le 15 avril 2022, par voie postale ou par mail..

Ces délais et les périodes peuvent être adaptés selon l'évolution du contexte sanitaire.

Contact

Mme Soulié Colette, responsable Galerie Chai du Terral

c.soulie@saintjeandevedas.fr

Nous rappelons que le Théâtre du Chai du Terral n'est pas un lieu entièrement dédié aux expositions, et que de ce fait, il n'offre pas les conditions d'accueil équivalentes à une galerie d'art ou tout autre lieu spécialisé dans ce domaine.